

ANNEXE 25B : INFORMATIONS CONFIDENTIELLES POUR LOUISE

- Malgré les déclarations de Gaétan à propos de sa santé mentale, vous croyez qu'il n'est pas du tout dans un état stable et qu'il pourrait rechuter à tout moment. Pour cette raison, vous estimez que les droits de visite de Gaétan devraient se limiter à quelques heures aux deux semaines et qu'elles devraient être supervisées par un agent de l'aide à l'enfance.
- Vous voulez la garde exclusive des enfants avec droit de visite supervisée pour votre ex-conjoint.
- Vous planifiez demander une pension alimentaire, ainsi qu'une pension pour conjointe puisque vous avez été dépendante de Gaétan pendant plusieurs années.
- Vous n'avez aucune intention de retourner vivre en ville, car vous estimez que la campagne est un environnement plus sain pour éduquer vos enfants.
- Avec le support de votre famille, il vous sera plus facile d'élever vos enfants à l'ancienne, comme vous avez été élevée. Votre mère, ainsi que ses sœurs ne voient rien de mal à ce que vos enfants reçoivent une petite tape sur les fesses une fois de temps en temps.
- Vous n'avez pratiquement pas travaillé depuis la naissance de votre premier enfant parce que vous vouliez être femme au foyer et rester près de vos enfants.
- Vous voulez vivre simplement en travaillant à la ferme de votre oncle.